

Fiche des données de sécurité conforme à la directive CE 91/155



Valable à partir du : 01.07.1999 Version : 1.0
Remplace la version du : 01.06.1994
Date d'impression : 21.07.2000 Page : 1 de 5

1. Identification de la substance ou de la préparation et du producteur

Désignation de la substance et de la préparation

Désignation commerciale

Arti-Spot® indicateur de contact (BK 85, BK 86, BK 87)

Identification du producteur

Dr. Jean Bausch KG

Oskar-Schindler-Str. 4

50769 Köln, Allemagne

Téléphone

+49 -221-70936-0

Fax

+49 -221-70936-66

Organe d'information

Direction

Numéro d'appel d'urgence

Giftnotrufzentrum (Centre Antipoison), Berlin

Téléphone +49 - 30 -19240

Fax +49 - 30 - 32680721

2. Composition / information sur les composants

Caractéristiques chimiques

Préparation

N° CAS	Désignation conforme à la Dir. CE	Teneur %	Phrases R
141-78-6	Ethyle acétate	30	11
67-30-0	Isopropanol	30	11
060-29-7	Ether diéthylique	30 – 550%	12-19

Peut former des peroxydes explosifs

3. Identification des dangers

Description du danger

R 12, extrêmement inflammable. Peut former des peroxydes explosifs.

R 11, facilement inflammable

4. Premiers secours

Inhalation

Ventiler. Eventuelle respiration artificielle ou avec un appareil respiratoire. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

- Laver abondamment à l'eau courante. Enlever les vêtements contaminés.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Danger d'aspiration !

Maintenir les voies respiratoires libres. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau en tenant les paupières ouvertes (minimum 10 mn).

Consulter un ophtalmologue.

Recommandations pour le médecin

Traitement symptomatique

Fiche des données de sécurité conforme à la directive CE 91/155



Valable à partir du : 01.07.1999
Remplace la version du : 01.06.1994
Date d'impression : 21.07.2000

Version : 1.0

Page : 2 de 5

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Mousse, poudre. Extincteurs P, K.

Risques particuliers causés par la matière, les produits de combustion ou les gaz dégagés
Comburant. Vapeurs plus lourdes que l'air. Formation possible de mélanges explosifs au contact de l'air même à température ambiante. Tenir à l'écart de toute flammes ou source d'étincelles. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Attention aux retours de flamme. Formation possible de Nox en cas d'incendie

Dispositifs spéciaux de protection

L'appareil respiratoire est impératif pour rester dans la zone de danger.

Autres recommandations

Abattre avec l'eau les vapeurs échappées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures pour les personnes

Ne pas respirer les vapeurs. Ventiler à fond les locaux. Eviter le contact avec la peau. Eteindre les flammes libres. Eliminer toutes les sources possibles de flammes et d'étincelles. Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Mesures pour l'environnement

Ne pas jeter à l'égout. Danger de formation de vapeurs explosives à la surface de l'eau.

Méthode de nettoyage / ramassage

Ramasser avec un produit absorbant, par exemple Chemiorb®. Maintenir humide. Eviter l'écoulement dans le milieu naturel. Nettoyer les zones contaminées.

7. Manipulation et stockage

Précautions pour la sécurité de la manipulation

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Eteindre les flammes libres. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour les locaux et les récipients de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur, de flammes et d'étincelles. Conserver à la température ambiante (température recommandée de + 15 à +25°C), sans dépasser 30°C. Tenir à l'abri du rayonnement solaire direct.

Fiche des données de sécurité conforme à la directive CE 91/155



Valable à partir du : 01.07.1999 Version : 1.0
Remplace la version du : 01.06.1994
Date d'impression : 21.07.2000 Page : 3 de 5

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition

Paramètre MAK Ether diéthylique : 400ml/m³ ou 1200mg/m³, grossesse: cf. liste MAK
IIc
Paramètre MAK isopropanol : 980 mg/m³, 400 ml/m³, groupe grossesse : C.
Paramètre MAK éthyle acétate : 400ml/m³ ou 1500mg/m³, groupe grossesse : C

Protection individuelle

Protection respiratoire

Nécessaire en cas de dégagement de vapeurs/aérosol

Protection des mains

Nécessaire

Protection des yeux

Nécessaire

Hygiène du travail

Changer immédiatement les vêtements contaminés. Protection préventive de la peau. A la fin du travail, se laver les mains et le visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme : liquide
Couleur : BK 85 blanc, BK 86 rouge, BK 87 bleu
Odeur : piquante – d'alcool et de camphre
Point d'inflammation : <0 °C
Point d'allumage : 200 °C environ
Densité (à 20°C) : 0,902 g/cm³
Limite d'explosibilité inférieure : 2,1 vol %
Limite d'explosibilité supérieure : 13,5 vol %
Solubilité dans l'eau : insoluble
Autres informations :

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Réchauffement élevé

Substances à éviter

Métaux alcalins, oxydants, acides agressifs

Produits de décomposition dangereux

Gaz nitreux, éther

Autres informations

Sensible à la lumière, explosif à l'état sec.
S'il est réchauffé, explosif à l'état de vapeur/gaz mélangé avec l'air.

11. Informations toxicologiques

Pas d'effets toxiques connus.

Autres informations toxicologiques

Caractéristiques prévisibles à cause des composants de la préparation.

Effets systémiques : suite à l'absorption de quantités importantes : somnolence, vertiges, euphorie, excitation, crampes, narcose dans certains cas

Autres informations

Le produit doit être manipulé en prenant les précautions prévues habituellement pour les produits chimiques.

Fiche des données de sécurité conforme à la directive CE 91/155



Valable à partir du : 01.07.1999 Version : 1.0
Remplace la version du : 01.06.1994
Date d'impression : 21.07.2000 Page : 4 de 5

12. Informations écologiques

Aucun effet négatif sur l'environnement si le produit est utilisé et manipulé correctement.

Considérations générales :

Classe de risque pour l'environnement aquatique 1: à faible risque. Ne pas écouler la substance sous une forme non diluée ou en grosses quantités dans les eaux de nappe, les cours d'eau ou à l'égout.

13. Elimination

Recommandation

Les emballages parfaitement vides peuvent être dirigés au recyclage.
Les emballages qui ne sont pas parfaitement vides doivent être éliminés dans un centre de collecte des déchets spéciaux.

14. Informations relatives au transport

Le produit est assujéti aux prescriptions pour le transport sur route (ADR), par chemin de fer (RID), par mer (IMDG) et par avion (ICAO/IATA)

Transport sur route ADR/RID et GGVS/GGVE (international/national)

Classe ADR / RID – GGVS E: 3 Chiffre / lettre : 3b

Désignation du produit : produit pour le contrôle occlusal, liquide

Transport par mer IMDG / GGV mer

IMDG / GGV mer – classe 3.2 Numéro UN : 1219 Groupe d'emballage : II

Transport par avion ICAO TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA: 3 Numéro UN/ID: 1219 Groupe d'emballage : II

Autres informations

Les normes pour le transport sont citées conformément aux normes internationales et dans la forme utilisée en Allemagne (GGVS/GGVE). Les variations possibles en vigueur dans d'autres pays ne sont pas prises en compte.

15. Informations réglementaires

Etiquetage conforme aux directives CE

Symbole

F+

Désignation

Extrêmement inflammable

Phrases R

R 12-19 Extrêmement inflammable. Peut former des peroxydes explosifs.

Phrases S

S 2 Conserver hors de la portée des enfants

S 7 Conserver le récipient bien fermé

S 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé

S 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

S 47 Conserver à une température ne dépassant pas 30°C

Classe de risque pour l'environnement aquatique

WGK 1 (risque léger)

Autres prescriptions

Bulletin technique BG-Chemie : M 017 solvant

Fiche des données de sécurité conforme à la directive CE 91/155

Valable à partir du : 01.07.1999
Remplace la version du : 01.06.1994
Date d'impression : 21.07.2000

Version : 1.0

Page : 5 de 5



16. Autres informations

Phrases R avec les numéros respectifs de la section 2

Les indications fournies se basent sur le niveau actuel de nos connaissances, sans fournir aucune garantie en ce qui concerne les caractéristiques du produit et sans préfigurer un rapport juridique de type contractuel.

Les informations contenues dans la présente fiche des données de sécurité correspondent au niveau scientifique actuel et sont conformes aux lois nationales et de la CE. Les conditions de travail de l'utilisateur échappent cependant aussi bien à notre connaissance qu'à notre contrôle. Le produit ne peut pas servir pour un emploi autre que celui décrit à la section 1 sans une autorisation écrite délivrée en ce sens. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les normes de la loi applicables.

Les informations contenues dans la présente fiche des données de sécurité sont obligatoires aux termes du § 14 du Décret portant sur les travaux dangereux (Gefahrenverordnung).